Mis en ligne le 24 janiver 2025
par Paule DENIS, Assistante la Direction générale des services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20241226-2-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 26-12-2024
Publication le : 26-12-2024

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 19 décembre 2024

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 18

Date de convocation : 13 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER, Monsieur Robert PASERO et Madame Julie LADRET.

Monsieur Xavier HEDOU est désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-4.1-213

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre des différents recrutements intervenus ou à intervenir, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs de la Commune comme détaillé ci-après.

Service Vie Scolaire

Le recrutement du responsable est finalisé et il convient d'ouvrir le poste, comme suit :

CREATION	
Emploi	**Grade**
1 poste à temps complet à 35h00/35h00	Animateur territorial

Suite au reclassement d'un agent, son poste d'origine de l'agent est vacant et il convient de le remplacer. Compte-tenu des opérations de recrutement et ne connaissant pas à ce jour les profils des candidats retenus, le poste est ouvert sur l'ensemble des grades du cadre d'emploi des Adjoints techniques, comme suit :

CREATION	
Emploi	**Grade**
1 poste à temps complet à 35h00/35h00	Adjoint technique territorial
	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20241226-2-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 26-12-2024
Publication le : 26-12-2024

Dans le cadre du départ en retraite d'un agent, le poste deviendra vacant et il conviendra de le remplacer. Compte-tenu des opérations de recrutement et ne connaissant pas à ce jour les profils des candidats retenus, le poste est ouvert sur l'ensemble des grades du cadre d'emploi des Adjoints d'animation, comme suit :

CREATION	
Emploi	**Grade**
1 poste à temps non complet à 21h32/35h00	Adjoint territorial d'animation
	Adjoint territorial d'animation principal 2e classe
	Adjoint territorial d'animation principal 1ère classe

Reclassement d'agents dans différents services

Des nouveaux besoins ont été identifiés au sein des services de la collectivité, dans le cadre de la politique Ressources humaines favorisant l'accompagnement des agents et le reclassement.

Compte-tenu des opérations de recrutement et ne connaissant pas à ce jour les profils des candidats retenus, les postes sont ouverts sur l'ensemble des grades des cadres d'emploi d'Adjoint administratif et Adjoint technique, comme suit :

Direction ou service	CREATION	
	Emploi	**Grade**
Direction des Ressources Humaines, Service des Finances, Service Urbanisme	1 poste à temps complet à 35h00/35h00	Adjoint administratif territorial
		Adjoint administratif territorial principal 2e classe
		Adjoint administratif territorial principal 1ère classe
Service des Sports	1 poste à temps complet à 35h00/35h00	Adjoint technique territorial
		Adjoint technique territorial principal de 2e classe
		Adjoint technique territorial principal de 1ère classe
		Adjoint administratif territorial
		Adjoint administratif territorial principal 2e classe
		Adjoint administratif territorial principal 1ère classe

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20241226-2-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 26-12-2024
Publication le : 26-12-2024

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Adopte** la modification des emplois détaillés ci-dessus,
- **Adopte** la création des emplois détaillés ci-dessus,
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants,
- **Autorise** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 20 décembre 2024
Le Maire

